

Mairie de Marnay -86160-



PROCES VERBAL DE
LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux

Le 30 mars

Le Conseil municipal de la Commune de Marnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M Christian CHAPLAIN, Maire de Marnay.

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de la convocation : le 24/03/2022

Étaient présents : CHAPLAIN Christian - LAVENAC Marie - DILLOT Jean-François –BONNEAU Patrick - CARON Jérôme - PATRIER Loïc - BRUNET Pascal - GEOFFROY Christèle - RICHARD Benoit - COLLARD Charlene – PROT Marc

Absents excusés : DAVID Yohann (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – Jessy RENNER (donne pouvoir à GEOFFROY Christèle)

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : BRUNET Pascal

Demande de remise gracieuse pour factures impayées

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de remise gracieuse a été effectuée pour trois factures impayées de cantine et garderie en 2017.

Au vue de la situation particulière du débiteur, M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver cette remise gracieuse.

Il s'agit de trois factures d'un montant total de 139.10 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la remise gracieuse.

Questions diverses

- Paroles aux adjoints
- PLUI
- Repas des anciens du 03 avril (47 présents). Repas concocté par le Relais des 4 Ponts et Dessert de Jacques Veau
- Travaux sur voirie : Maloeuf et Girardières
- Organisation de l'élection présidentielle
- Inscription Village fleuri
- Demande de devis pour éclairage des abris de bus
- Eglise : changement de la pierre de l'autel

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

REPUBLIQUE FRANÇAISE